



CONSEIL GENERAL
LUINS

Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire
Conseil Général de Luins – 12 décembre 2024

1. Appel et Statutaire

Le Président ouvre la séance. Il est 19h00.

La Secrétaire procède à l'appel : 35 membres présents sur 58, 21 excusés.

Le Président demande une minute de silence en mémoire de Mme Rosette Marguerat, décédée en septembre dernier.

Le Président procède à l'assermentation de MM Philip Gray-Le Coz et Yvan Seoane. Ils sont acclamés par l'Assemblée.

Le Président nous informe de deux démissions : Mme Rowena Scott-Smith et M. Enzo Ceravolo.

Le Président met en discussion l'Ordre du Jour. Pas de modification demandée.

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le Président met en discussion le PV du Conseil du 10.10.2024. Mme Viviane Subri demande que l'on remplace au point 6, le verbe « rapporter par » **de faire des profits** ». Mme Subri apporte une précision, ce n'est pas la « responsable de la crèche », mais « **la directrice** » de la crèche. Mme Subri apporte une correction au point 7, pour toutes questions concernant l'attente des enfants à l'arrêt de bus, « **il faut écrire à EnJeu** » et non à la Commune.

Le PV est mis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

2. Nomination d'un délégué du Conseil général auprès de Région Nyon

M. Jean-Marc Grüninger ayant démissionné, nous devons trouver un remplaçant. Il est proposé M. Alexandre Waeytens, pas d'autre proposition.

M. Waeytens est acclamé par l'Assemblée.

3. Préavis 10 – 2024 Ajustement du bilan pour MCH2

M. O. Dutruy explique que ce nouveau plan est demandé par le Canton.

Le rapporteur de la Commission des Finances Mme P. Hauser nous informe que ce nouveau Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération tend à donner une vision uniforme de la présentation des comptes et à se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et associations de communes sera ainsi plus transparente pour chaque citoyen. Depuis 2024 certaines communes tiennent déjà leurs comptes en MCH2. Dès 2027, seul le MCH2 sera appliqué. Ce nouveau plan comptable est demandé par le Canton (obligation). La Commission des finances vous propose d'accepter le préavis 10-2024, tel que présenté. Mise en discussion. Pas de remarque.

Le préavis 10-2024 est accepté à l'unanimité.

4. Préavis 11 – 2024 Remplacement d'urgence du système de chauffage et mise en conformité du local technique du bâtiment communal

M. O. Dutruy dit que l'ancienne chaudière a lâché, une réparation aurait été trop coûteuse. Il a fallu agir rapidement car la crèche devait ouvrir ses portes en octobre.

Le rapporteur de la Commission des Finances, Mme P. Hauser, a dit qu'ils ont eu toutes les explications nécessaires quant au changement de la chaudière à gaz. L'ancien système datait de 2006. C'est l'entreprise Chauffage entretien Luis Figueiredo Sàrl de Bursins qui a procédé à ce remplacement pour un montant de CHF 39'228.00. Ces travaux étaient une urgence. L'entretien du système de chauffage sera assuré par cette même société. Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter ce préavis. Mise en discussion.

Nous passons au vote. Le préavis 11-2024 est accepté à l'unanimité.

5. Préavis 12 – 2024 Adoption du projet d'aménagement routier sur le chemin des Poteaux, relatif aux mesures d'accompagnement de la réalisation de la nouvelle STEP intercommunale de l'APEC – emprises des terrains nécessaires à la réalisation des travaux

M. G. Favre explique que, si on accepte ce préavis, l'APEC rélargira le chemin avec deux places d'évitement. Si l'on refuse, l'APEC fera un constat de l'état du chemin avant les travaux de construction de la STEP et le remettra dans le même état qu'avant travaux, sans rélargissement et sans place d'évitement.

Le rapporteur de la Commission ad hoc M. S. Miaz dit qu'ils ont eu les explications utiles concernant ces travaux, de nombreuses étapes ont été franchies pour la future STEP, la route du chemin des Poteaux passera de 3,00 à 3,60m pour le passage des poids lourds. Cet élargissement sera également utile aux véhicules agricoles, toujours plus gros. Ces travaux seront totalement pris en charge par l'APEC. La Commission ad hoc propose au conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Mme E. Cornaz-Affolter demande si les camions vont monter vers le village ou descendre via le quartier du Vernay. M. G. Favre répond que la route va dans les deux sens, mais qu'ils vont probablement vers le village.

Mme P. Hauser demande ce qui se passera si nous acceptons, ceci, malgré les oppositions déposées à Gland qui ne sont pas encore traitées. Elle trouve que les deux dossiers auraient dû être traités une fois les oppositions levées à Luins et à Gland. M. G. Favre dit qu'au cas où les oppositions n'étaient pas levées, notre accord serait alors caduc.

M. Waeytens demande combien coûteront ces travaux. M. G. Favre répond qu'ils sont intégrés au coût du projet de la STEP, nous paierons comme tous les membres de l'association « APEC », via la taxe d'épuration. Nous atteindrions un plafond en 2035, équivalent à une augmentation de la taxe actuelle de 40%. M. Waeytens demande si une projection des coûts aurait pu être jointe au préavis. M. G. Favre dit que tous ces chiffres ont été donnés lors de l'acceptation du préavis 7/2024 (Conseil Général du 10.10.2024), « augmentation du plafond d'endettement de l'APEC ».

Nous mettons au vote.

Le préavis 12-2024 est accepté à la majorité. NON : 4 et 1 abstention.

6. Préavis 13 – 2024 Budget 2025

M. O. Dutruy tient à rappeler que les charges ne cessent de monter. Le rapporteur de la Commission des Finances, M. Ch. Danz, explique qu'ils ont rencontré la Municipalité afin d'avoir des informations complémentaires concernant ce budget 2025. Le déficit de CHF 150'084.00 s'explique par les charges cantonales toujours plus lourdes et incompressibles. La Municipalité reste malgré tout très prudente concernant les futures rentrées fiscales. La Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 13, tel que présenté.

Mise en discussion.

M. Waeytens demande des explications concernant une augmentation de CHF 100'000.00 dans le budget (Administration des finances et des contributions 02100 3910.0 et Contrôle des habitants 02210 3910.0).

M. O. Dutruy explique que c'est suite à la nouvelle comptabilité par rapport au budget 2024 ; ce n'est pas une augmentation mais des écritures ventilées différemment.

M. Waeytens demande ce que la Commune ferait s'il y avait des dépenses supplémentaires de CHF 150'000.00. Pourrait-on anticiper ces imprévus ou diminuer les dépenses ? M. O. Dutruy répond que les 2/3 des charges sont incompressibles. La Municipalité a demandé par trois fois une augmentation du point d'impôt, jusqu'à ce jour sans succès.

M. Ch. Danz dit qu'il ne faut pas paniquer ; en cas d'une dépense exceptionnelle nous pourrions contracter un prêt. Nous ne pouvons augmenter les impôts à titre préventif, à cause de la péréquation. Les produits (impôts) sont des données inconnues. Il dit aussi que notre Commune a un taux d'endettement par habitant très bas. M. G. Favre ajoute que si nous devons diminuer les sorties, il y aura aussi une diminution des prestations.

Nous passons au vote. Le préavis 13-2024 est accepté à l'unanimité.

7. Communication des délégués du Conseil général auprès des associations EnJeu et APEC

EnJeu : Mme V. Subri parle des deux préavis acceptés par le Conseil Intercommunal pour EnJeu, soit le budget 2025 et la stratégie de développement demandés par le Canton, soit 100 places supplémentaires pour le parascolaire.

M. G. Favre parle du budget (sans crédit de construction de la nouvelle STEP) accepté par l'APEC.

8. Communications de la Municipalité

Mme I. Gachet nous avise que les poubelles seront ramassées les mardi 24 et 31 décembre au lieu du mercredi.

Les tambours de Gilly viennent taper le 30.12.2024 devant le bâtiment communal ; la traditionnelle envolée des cloches le 31.12.2024 à minuit, avec une verrée offerte par la Commune ; le 9.1.2025, verrée au foyer de la salle communale, précédée par un spectacle « Pierre et le Loup », à 17h30.

Mme V. Subri informe que le SIDERE passe à MCH2 dès le 1.1.2025. Le SIDERE va également effectuer des recherches de fuites d'eau dans les conduites et le nettoyage de celles-ci à la sortie du lac. Le budget a été accepté.

Mme Fl. Ursenbacher parle du référendum, lancé contre le sauvetage des remontées mécaniques de la Dôle (Télé Dôle), accepté par Région de Nyon. Elle aimerait que les gens lisent bien tous les documents à disposition avant de signer ce référendum.

Elle parle des nombreux changements d'horaires des transports publics dès le 15.12.2024. Elle conseille de bien se renseigner avant de vouloir se déplacer.

Elle remercie M. Grüninger pour son bref engagement auprès de Région de Nyon, elle remercie également M. Waeytens de prendre le relais.

Elle nous informe que l'AGEFOR a repris la scierie de Marchissy.

M. O. Dutruy nous informe que les fermetures annuelles des bureaux de l'administration communale seront indiquées sur notre site officiel.

D'une seule voix, les membres de l'exécutif souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à tous les membres du Conseil ainsi qu'à leurs familles.

9. Propositions individuelles et divers

Mme Myriam Dutruy explique qu'avec les nouveaux horaires des transports publics, pour se rendre direction Lausanne, il faut passer par Gland et ainsi payer une zone supplémentaire ce qui représente une augmentation substantielle financière non négligeable pour une famille. Mme P. Hauser se joint à elle dans cette intervention, car en cas de déplacement en transports publics avec les classes, les coûts des sorties scolaires augmentent. Mme Fl. Ursenbacher insiste qu'il faut écrire et réagir à ces changements.

M. L. Baechtold demande s'il serait possible de sécuriser l'accès aux jardins communaux situés à la route du Vernay, suite à une sortie de route d'un automobiliste.

Mme Burra se dit surprise quant aux nouveaux horaires. Au dernier conseil, il avait été dit que le temps d'attente des bus pour les enfants, sans surveillance, serait diminuer de 10 minutes. En fait il est augmenté d'une minute. Mme V. Subri explique qu'une surveillance est en train de s'organiser du côté d'EnJeu, elle ne peut dire quand cela entrera en vigueur.

Le Président donne les dates des conseils pour l'année 2025 : 12 juin - 9 octobre - 11 décembre
Les dates des prochaines votations pour le 1^{er} semestre 2025 : 9 février et 18 mai

Le Président remercie tous les membres des commissions pour leurs engagements et le travail fourni. Il remercie également les membres du Conseil Général.

Il termine en souhaitant à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Il clôture la séance, il est 20h15. Il rappelle que nous sommes attendus à l'Auberge pour la traditionnelle fondue.



Le Président :

Ch. Bachofen

La Secrétaire :

G. Selosse